


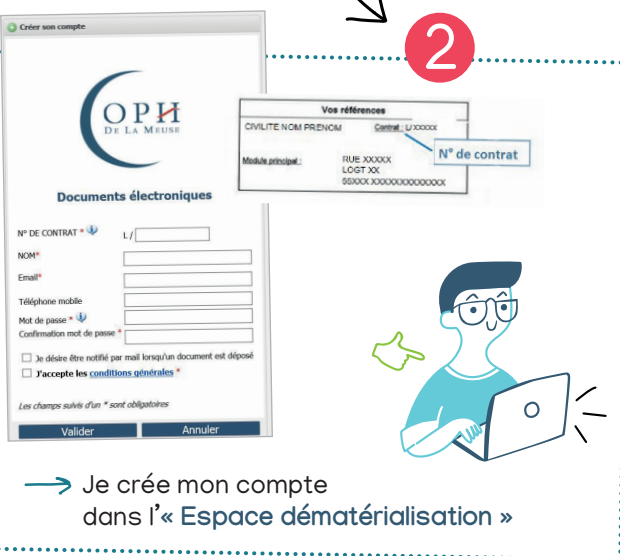
Je crée mon compte en 5 étapes :

1 → Je me rends sur www.oph-meuse.fr

Rubrique « Je suis locataire », puis « Mes avis d'échéance »




2 → Je crée mon compte dans l'« Espace dématérialisation »



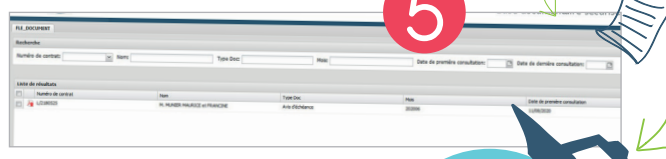
3 → Je valide le mail de confirmation



4 → Je me connecte



5 → Je récupère mes avis d'échéance



Vous pourrez consulter et télécharger vos avis d'échéance



L'OPH DE LA MEUSE DÉMATÉRIALISE VOS AVIS D'ÉCHÉANCE !

En créant votre compte, retrouvez vos avis d'échéance dans un **espace personnalisé et sécurisé** en ligne. Chaque mois vous recevrez une **notification par email** qui vous indiquera que votre avis d'échéance est disponible sur la plateforme. Ce service est gratuit !

L'objectif de cette dématérialisation des avis d'échéance est multiple : un **gain de temps** dans le traitement et le suivi de vos avis d'échéance, mais également une véritable volonté pour l'office de **réduire l'utilisation du papier** et favoriser l'envoi électronique, plus écologique.

